

Rapport de durabilité

2025



Fiedler
Fabrique d'aiguilles de montre

À propos de ce rapport

Premier rapport volontaire dédié à la démarche de durabilité de Fiedler SA, le présent document décrit l'ensemble des engagements et des actions responsables de l'entreprise pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Inscrit dans une logique de transparence et d'amélioration continue, ce rapport a pour vocation d'être progressivement enrichi et consolidé au fil des prochaines années. Cet exercice permettra également de renforcer le suivi des indicateurs, la structuration des données et l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de l'entreprise.

Périmètre

Référentiel d'indicateurs basé en partie sur la norme VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs) de l'EFRAG ainsi que sur les pratiques sectorielles.

Publication

Juillet 2026

Accompagnement stratégique, rédaction et graphisme

Blossom et partenaires, Genève, Conseil en durabilité et communication responsable



Fiedler
Fabrique d'aiguilles de montre

Table des matières

- Mot d'introduction
- À propos de Fiedler
- La durabilité chez Fiedler



PILIER 1: Gouvernance et éthique des affaires



PILIER 2: Chaîne d'approvisionnement responsable



PILIER 3: Responsabilité sociale



PILIER 4: Responsabilité environnementale

- Indicateurs de durabilité
- Glossaire

Mot d'introduction



Dans une entreprise familiale comme la nôtre, il revient à chaque génération d'apporter sa pierre à l'édifice : que ce soit pour développer de nouveaux équipements, construire un nouvel écrin, consolider la gouvernance, améliorer la performance ou encore répondre aux évolutions de notre environnement.

En entrant au sein de Fiedler en 2001, j'ai pu prendre toute la mesure des transformations que l'entreprise a traversées. Au fil des ans, j'ai également pu me rendre compte à quel point l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans la conduite des affaires était devenue essentielle si l'on souhaitait pérenniser son activité. Cette conviction reflète l'état d'esprit avec lequel nous abordons aujourd'hui le développement de Fiedler. Elle s'accompagne également d'une volonté forte : celle de continuer à faire évoluer l'entreprise en mettant en œuvre des actions concrètes, utiles, réalistes et durables.

Chez Fiedler, la durabilité n'est pas apparue avec les tendances ou les obligations réglementaires récentes. Bien avant que la notion de durabilité ne s'impose largement, l'entreprise travaillait avec des partenaires locaux et avait déjà engagé une réflexion autour de l'amélioration continue, de l'optimisation des ressources, de l'évolution des pratiques et de la réduction progressive de certains impacts. Cette manière d'avancer, fondée sur le bon sens, la remise en question et le respect des personnes, fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Voilà pourquoi nous nous engageons depuis plusieurs décennies déjà à moderniser nos équipements, nos infrastructures et nos processus.

Ce premier Rapport de durabilité – publié sur une base volontaire – marque une étape importante dans notre ambition de structurer davantage les informations liées à nos engagements. Un autre de ses objectifs est de renforcer la transparence de nos pratiques, tout en rendant plus visibles les mesures déjà mises en œuvre. Pour nous, il s'agit d'une base de travail appelée à évoluer et à s'enrichir progressivement, en restant toujours alignée avec la réalité opérationnelle de notre métier. C'est dans cette dynamique que nous entendons poursuivre notre développement, en conciliant durablement responsabilité, savoir-faire historique et exigence industrielle.

Isabelle Chillier

Directrice générale, Fiedler SA

À propos de Fiedler

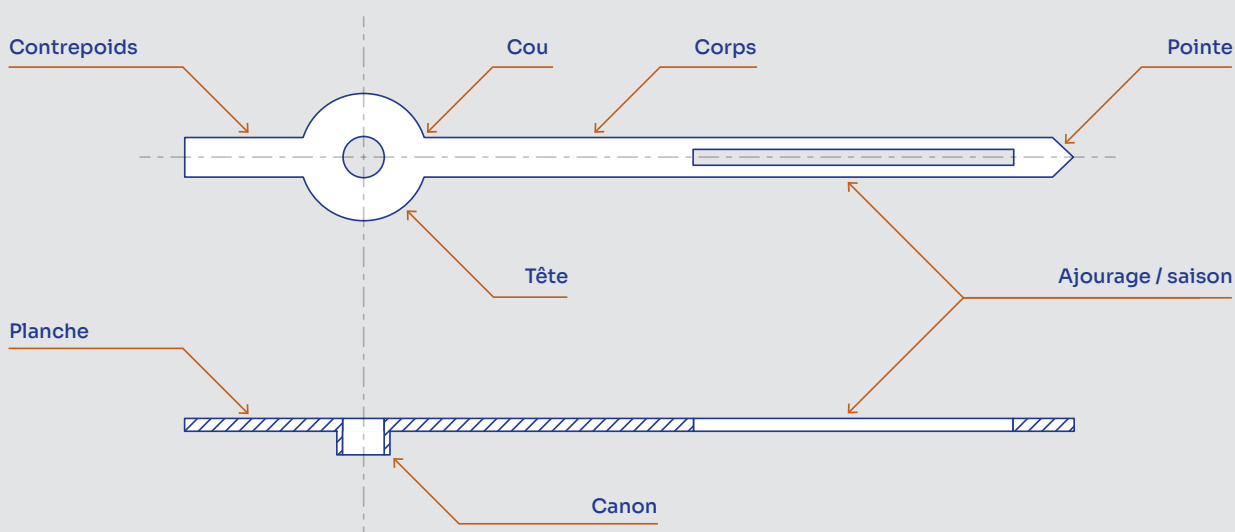


Fondée à Genève en 1848, Fiedler est aujourd'hui la plus ancienne fabrique d'aiguilles de montre encore en activité en Suisse. En mains familiales depuis plus de 175 ans, l'entreprise s'est imposée comme une spécialiste de l'aiguille horlogère haut de gamme, destinée aussi bien aux montres classiques qu'aux modèles de sport ou à complications.

Historiquement ancrée dans le tissu industriel et horloger genevois, Fiedler développe localement, depuis plusieurs générations, un savoir-faire qui combine artisanat, maîtrise manuelle et moyens industriels performants. Sa capacité de production repose sur un travail à la commande, permettant de proposer des solutions adaptées aux exigences techniques et esthétiques de chaque client.

Guidée par une recherche constante de perfection, Fiedler veille également à maintenir un haut niveau de qualité, tant dans la création de ses produits que dans ses processus et son service. Cette ambition, portée par un esprit entrepreneurial et une attention particulière à la transmission des compétences, lui permet aujourd'hui de collaborer avec la plupart des grandes marques horlogères suisses et internationales.

Composition de l'aiguille



La durabilité chez Fiedler

Chez Fiedler, la durabilité se construit avant tout sur la durée, en cherchant à développer une activité à la fois pérenne, responsable et capable de s'adapter aux évolutions du secteur horloger. Dans cette optique, l'entreprise continue à investir dans ses outils de production, tout en faisant évoluer ses pratiques et en accompagnant le développement des compétences de ses collaboratrices et collaborateurs.

Afin de donner davantage d'ampleur à sa démarche, l'entreprise souhaite, à terme, renforcer son engagement en améliorant la compréhension de ses enjeux et en consolidant le dialogue avec son écosystème.

Cette démarche s'appuie sur une collaboration étroite avec ses clients, ses partenaires et son écosystème local. L'entreprise accorde également une grande importance à la qualité des relations de travail et au maintien d'un ancrage industriel fort à Genève. L'objectif: créer de la valeur à long terme, tout en intégrant progressivement les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans le développement de l'entreprise.

La durabilité en quelques dates

Adhésion au Responsible Jewellery Council (RJC)



2015

Obtention des certifications RJC: Code of Practices (CoP) et Chain of Custody (CoC)

Signature d'une Convention d'objectifs Cantonale

2017

Surélévation du siège de l'entreprise intégrant des mesures d'efficacité énergétique

2019

Membre du programme Swiss Triple Impact (STI) de B Lab Switzerland



2023

Publication de la Politique RSE de l'entreprise

2024

Réalisation du premier bilan carbone

2025

Publication d'un premier rapport de durabilité volontaire pour l'exercice 2025

2026



Gouvernance RSE

La gouvernance RSE de Fiedler est placée, à ce jour, sous la conduite de la Directrice générale, Isabelle Chillier, qui porte le sujet de la durabilité au sein du Conseil d'administration et du Comité de direction, qui pilote les activités de l'entreprise et dont elle assure la présidence. L'essentiel des projets liés à la politique RSE de l'entreprise est mené soit directement par la Direction générale soit, par délégation, via les responsables des départements.

Les sujets de durabilité sont, quant à eux, abordés de manière régulière auprès des différentes instances de Direction, en particulier au niveau de la gestion opérationnelle. Ils font également l'objet d'une présentation *ad hoc* auprès de l'ensemble des effectifs lors de la séance plénière annuelle.

Politique RSE

Pour concrétiser sa vision, Fiedler a structuré son engagement autour de plusieurs axes d'engagement qui traduisent une approche d'amélioration continue des pratiques. L'entreprise fonde également sa démarche sur des valeurs fortes que sont l'indépendance familiale, la transmission du savoir-faire, l'exigence de qualité et l'innovation durable. En marge de cela, elle revendique une culture profondément humaine, basée sur une forte fidélisation des équipes et un ancrage assumé dans le tissu industriel genevois.

Éthique des affaires

La conduite des activités de Fiedler se fonde sur l'intégrité et la transparence, ainsi que sur le respect des droits humains et des normes en vigueur.

Qualité et innovation

Fidèle à son exigence de précision, Fiedler garantit des standards de qualité très élevés. Dans ce but, elle investit dans l'innovation et le développement des compétences.

Engagement social

L'entreprise contribue activement au dynamisme des collectivités locales et promeut un environnement de travail respectueux, inclusif et ouvert à la diversité.

Engagement environnemental

Fiedler s'attache à réduire son impact tout au long de sa chaîne de valeur, notamment en optimisant sa consommation d'énergie, en gérant ses déchets et en produisant de manière responsable.

Progression durable

Fiedler s'attache à créer les conditions d'une croissance durable, tout en soutenant des initiatives de responsabilité sociale et environnementale.

Accomplissements 2024-2025



Mise en place de la politique RSE de l'entreprise



Réalisation du premier bilan carbone



Instauration de la flexibilité des horaires pour l'ensemble du personnel



Audit de l'ergonomie des postes



Élaboration du Manuel du collaborateur (diffusion prévue en 2026)



Finaliste du Prix SVC Genève 2025 récompensant des PME exemplaires



Programme Swiss Triple Impact (STI)

Désireuse de faire de la durabilité un levier de création de valeur, Fiedler a rejoint le Programme Swiss Triple Impact de B Lab Switzerland. Dans ce cadre, l'entreprise a analysé ses principaux impacts – notamment en matière de santé et de sécurité des collaboratrices et collaborateurs – et défini quatre engagements concrets alignés sur les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Comité STI

Dans le prolongement de l'adhésion de Fiedler au programme Swiss Triple Impact (STI), l'entreprise a créé en 2023 un Comité pour suivre et piloter ses engagements STI. Composé de 4 membres – soit la directrice générale et les responsables des principaux départements de l'entreprise –, le Comité se réunit 4 fois par année. Ses membres ainsi que l'ensemble des collaboratrices et

collaborateurs ont suivi en 2025 la formation plénière sur l'introduction au développement durable dispensée par la Fondation de la Haute Horlogerie (FHH)

Membres: Isabelle Chillier, Directrice générale, Caroline Rochat, Responsable des Ressources humaines, Thomas Guillerm, Responsable Bâtiment, Machines et R&D, Nicolas Lavarini, Responsable Production.

Engagement 1

Réduction de la consommation des produits chimiques

D'ici 2027, Fiedler s'engage à réduire sa consommation de produits chimiques critiques, en diminuant l'utilisation d'acétone de 90 % par rapport à 2022, et en éliminant entièrement l'utilisation du perchloroéthylène*.

En remplaçant l'utilisation de l'acétone par une technique alternative de nettoyage et de retrait (décollage), l'objectif est de remplacer l'usage de solvants chimiques nocifs pour la santé et l'environnement par des solutions aqueuses à base de lessive alcaline. Représentant une réduction annuelle totale de 63 000 L d'acétone et de 9 000 L de perchloroéthylène, cet engagement vise à protéger la santé des collaboratrices et collaborateurs, tout en renforçant la sécurité du bâtiment.

* Solvant organique volatil, incolore et puissant, utilisé notamment pour le dégraissage industriel des métaux.



Engagement 2

Réduction de la consommation d'eau

D'ici 2027, Fiedler s'engage à limiter à 40 % l'augmentation de sa consommation d'eau potable liée à la réduction des produits chimiques dans la fabrication des aiguilles. Sans mesures correctives, cette hausse atteindrait 75 %.

Après avoir changé le processus visant à substituer le décollage à l'acétone par un décollage lessiviel (engagement 1), la consommation d'eau a augmenté de 75 %. En maintenant la hausse en dessous des 40 %, l'économie s'élèverait à 3 000 m³ d'eau potable par an.





Engagement 3

Ergonomie

Courant 2028, tous les employés bénéficient d'une démarche ergonomique réduisant la pénibilité physique, selon l'audit réalisé en 2023.

Cette démarche d'évaluation de la santé et de la sécurité au travail est réalisée par une organisation experte externe.



Engagement 4

Formation

Fiedler contribue à assurer l'employabilité de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en leur offrant – d'ici 2024 – au moins une formation d'une demi-journée par an en moyenne, visant à développer leurs compétences professionnelles ou leurs connaissances en durabilité.



État d'avancement

À ce jour, les engagements 1, 3 et 4 ont été atteints. Pour maintenir son élan et capitaliser sur les efforts déjà entrepris, l'entreprise a décidé d'étendre certains de ses objectifs. C'est le cas notamment pour les engagements 1 et 3. Les discussions sont en cours pour apporter des adaptations à l'engagement 4, l'idée étant d'élargir le programme de formations et d'évaluer le degré de satisfaction des employés à ce sujet.

Engagement 1 (révisé)

À partir de 2025, rechercher une alternative au dégraissage cyanuré.

D'ici 2027, diminuer de 100 % l'utilisation du méthanol dans les procédés de fabrication. Dans le même délai, diminuer de 50 % l'utilisation de la

benzine par rapport à 2024, avant de l'éliminer totalement d'ici 2028.

D'ici 2028, passer à un alliage de laiton dit « sans plomb » selon la réglementation REACH pour 100 % des achats de canons.

Engagement 3 (révisé)

Mettre en place une formation « geste et posture » en 2026.

Engagement 4 (révisé)

Dès 2026, déployer des fiches métiers, afin de valoriser la diversité des expertises existantes au sein de l'entreprise.

À la rentrée 2026, accueillir un premier apprenti en micromécanique.



Gouvernance et éthique des affaires



PILIER 1

Fiedler s'est donné pour mission de conduire ses activités avec équité, honnêteté et transparence. Dans cette perspective, une gouvernance responsable a été mise en place, afin d'assurer une conduite éthique à tous les niveaux de l'entreprise, dans le respect des législations et des réglementations en vigueur. Celle-ci s'accompagne de directives internes et de procédures de contrôle clairement définies. Un règlement détaillé destiné à l'ensemble du personnel encadre également les comportements, la sécurité et les activités au sein de l'entreprise. Enfin, en adhérant au Responsible Jewellery Council, Fiedler a renforcé la structuration de ses pratiques internes, mais aussi son dispositif d'évaluation des risques.

Charte de conduite des affaires

Si Fiedler s'engage à respecter des valeurs morales et éthiques dans la gestion de son entreprise, elle n'en exige pas moins de ses fournisseurs. Dans cette optique, elle a élaboré une Charte de conduite des affaires qui encadre les relations commerciales et constitue un socle commun d'engagements. Signée par la quasi-totalité des partenaires non certifiés ISO ou RJC, cette Charte couvre d'une part des thématiques de conformité (législation, corruption, sous-traitance) et d'autre part, d'éthique au sens large, notamment en matière de relation commerciale, d'approvisionnement, d'emploi, de droits humains (travail forcé, travail des enfants, harcèlement, discrimination, etc.) et d'environnement. À noter que tout manquement avéré de la part des signataires provoque automatiquement un réexamen de la collaboration.

En marge de ce document, l'entreprise a également édicté des principes anticorruptions, afin qu'aucune offre de ce type ne vienne influencer le déroulement des affaires. Elle tient également à jour un registre des cadeaux. En 2025, aucun cas de corruption n'a été recensé.



Fournisseurs de proximité et partenariats solidaires

Consciente de l'importance de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, Fiedler privilégie les fournisseurs locaux. Cette approche reflète une volonté de soutenir durablement le tissu économique et industriel régional, tout en favorisant des relations de travail fondées sur la confiance, la connaissance mutuelle et la réactivité. Dans une logique de loyauté et de continuité, l'entreprise entretient ainsi des partenariats historiques avec plusieurs fournisseurs, sans se limiter à une approche exclusivement guidée par les coûts. Fiedler favorise également le dialogue et le travail en commun avec ses partenaires afin d'optimiser les pratiques, les processus et certains impacts environnementaux.

Enfin, elle privilégie des collaborations avec des organismes à vocation sociale comme la fondation PRO pour le nettoyage de conditionnement ainsi que pour certaines activités de *catering*.

Gestion des plaintes et mécanismes d'alerte

Fidèle à ses principes éthiques, Fiedler offre à l'ensemble de ses parties prenantes (collaboratrices et collaborateurs, clients, fournisseurs, sous-traitants ou toute autre partie

concernée par ses activités) la possibilité d'effectuer un signalement de manière confidentielle – par e-mail ou par courrier – sur une situation sensible.

Par leur nature, et afin qu'ils soient analysés de manière rigoureuse et impartiale, les signalements sont traités selon une procédure rigoureuse qui s'inscrit dans le respect des exigences légales et protège l'intégrité des personnes concernées. En 2025, aucune alerte n'a été recensée via le dispositif dédié.



Chiffre clé

10 ans

Adhésion au Responsible Jewellery Council





PILIER 2

Comme toute entreprise travaillant des matières précieuses, Fiedler est extrêmement sensible aux enjeux sociaux et environnementaux liés à ses circuits d'approvisionnement. C'est notamment le cas pour l'or, mais aussi pour toutes les autres matières entrant dans la production d'aiguilles de montre comme le laiton, le bronze et le pfinodal, qui est un alliage de cuivre, de nickel et d'étain. Dans ce cadre, l'entreprise met un point d'honneur à encourager des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains tout au long de sa chaîne de valeur.

Politique d'achats responsables

Pour assurer ses devoirs de diligence en matière d'achat d'or, Fiedler a adhéré au Responsible Jewellery Council, qui a élaboré une norme de référence pour la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie-joaillerie, ainsi que des mécanismes crédibles comme des audits de tiers pour vérifier l'adoption de pratiques commerciales responsables. Dans ce cadre, l'entreprise veille, en se basant sur les certifications et les déclarations de ses fournisseurs de rang 1, à ce qu'aucun approvisionnement ne provienne de zones de conflit ou à haut risque, ou ne se fasse au mépris des droits humains.

Devoir de diligence et droits humains

En matière de diligence, Fiedler s'engage à mettre en œuvre le cadre en cinq étapes de l'OCDE (et le supplément sur l'or, le cas échéant) en tant que processus de gestion pour mener ses devoirs de diligence fondés sur les risques. Elle respecte également le cadre des droits de l'Homme en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Adhésion au Responsible Jewellery Council (RJC)



Fiedler a rejoint le Responsible Jewellery Council en 2015, dans une volonté d'inscrire ses activités dans un cadre reconnu à l'échelle internationale en matière de pratiques responsables. Cette adhésion répond à un double objectif : accompagner les attentes croissantes du secteur horloger en matière d'éthique et de traçabilité, tout en structurant en interne une démarche de durabilité cohérente et exigeante. En tant que fournisseur de composants destinés à des maisons horlogères de premier plan, Fiedler évolue au sein d'une chaîne de valeur où la transparence, le respect des droits humains et la gestion responsable des ressources constituent des enjeux clés.



Certifications Code of Practices (CoP) et Chain of Custody (CoC)

Dans la continuité de son adhésion au RJC, l'entreprise a obtenu pour la première fois en 2017 les certifications Code of Practices (CoP) et Chain of Custody (CoC), renouvelées depuis tous les 3 ans. La certification CoP constitue un socle structurant pour l'ensemble des activités de l'entreprise. Elle atteste du respect de standards élevés en matière de gouvernance, de conditions de travail, d'éthique des affaires et de gestion environnementale. Quant à la certification CoC, celle-ci garantit la traçabilité des matériaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement et assure leur origine responsable, en particulier lorsqu'il s'agit de métaux précieux.

À noter que les aiguilles sont taillées dans des bandes numérotées, garantissant ainsi la traçabilité de la matière auprès des fournisseurs.

Au-delà de la conformité liée aux exigences du marché, ces certifications permettent de renforcer la transparence, de consolider les relations de confiance avec les partenaires et de préparer l'entreprise aux évolutions réglementaires et aux attentes croissantes en matière de durabilité. En s'appuyant sur ses certifications, l'entreprise s'engage également à faire usage de son influence pour éviter d'éventuelles violations de la part d'autres parties et à répondre à toutes demandes sur les circuits d'approvisionnement de l'or.



Chiffre clé

99,9 %
Or recyclé

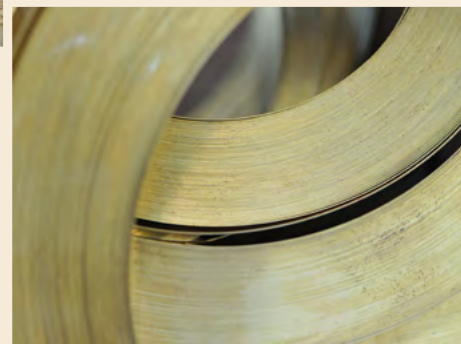


Derrière chaque aiguille...

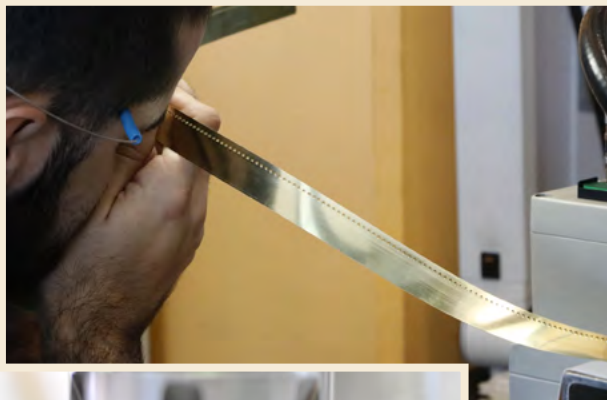
Dans les ateliers de Fiedler, les bandes de laiton, de bronze, de pfinodal ou de métal précieux sont transformées avec précision en aiguilles de montre. Chaque opération engage un savoir-faire spécifique, où la maîtrise technique se conjugue à l'exigence esthétique propre à l'horlogerie et la haute horlogerie.

De la réception des bandes au contrôle final, les étapes se succèdent avec rigueur : canonnage, découpage, planage, jaugeage, diamantage, polissage, traitements galvaniques, application de peinture et/ou de matière lumineuse (optionnelle), encartage et inspection esthétique. Cette progression révèle un métier discret mais essentiel, porté par la justesse du geste et l'attention portée à chaque détail.

1 Réception des bandes de matière précieuse



2 Mise en forme du canon



3 Découpage de la silhouette

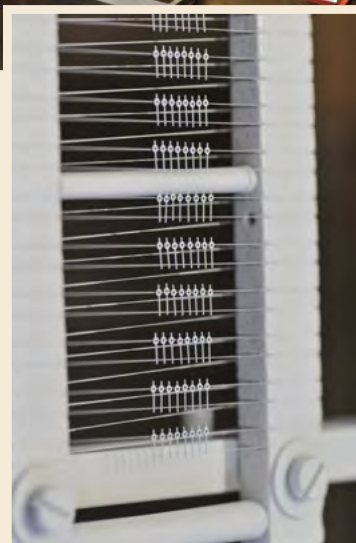
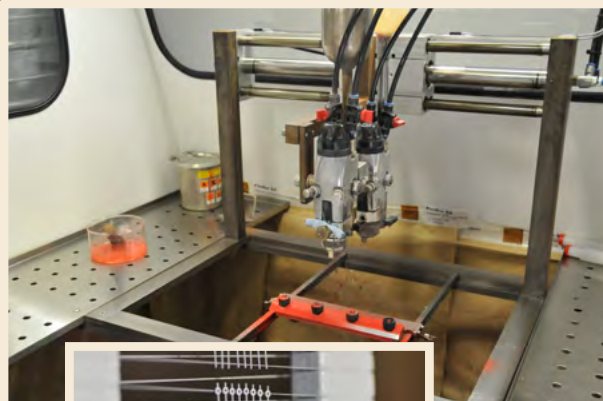




5 Traitements galvaniques



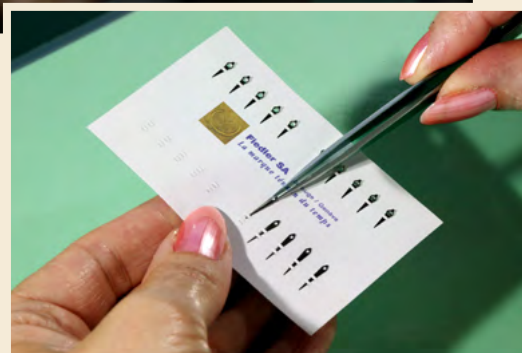
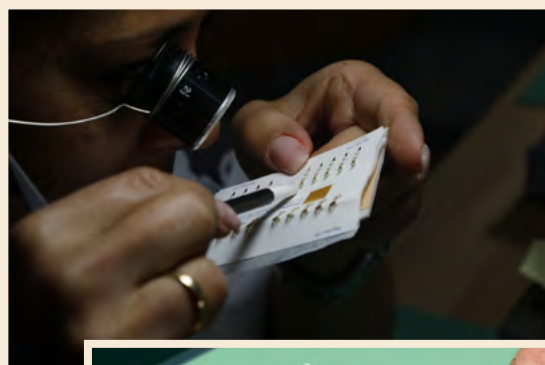
6 Application de peinture



4 Jaugeage



7 Encartage et contrôle esthétique final





En tant qu'entreprise familiale, Fiedler reconnaît le rôle essentiel que ses collaboratrices et collaborateurs jouent dans la qualité de ses réalisations. Pour favoriser sa performance, l'entreprise veille donc à leur offrir un environnement de travail sain et collaboratif, où l'esprit d'équipe, le partage d'informations, l'entraide et l'implication de chacune et chacun constituent les fondements d'une culture interne profondément enracinée. Cet environnement contribue à renforcer le bien-être et l'engagement des équipes, tout en consolidant les savoir-faire de la marque et leur transmission.

Conditions de travail et bien-être

Membre de l'Association patronale des industries de l'Arc-horloger (apiah), Fiedler est affiliée à la Convention collective de travail des industries horlogère et microtechnique suisses (CCT). Cette adhésion garantit aux collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail supérieures aux obligations légales, mais aussi harmonisées et reconnues à l'échelle de la branche au niveau des salaires, du temps de travail, des vacances, des assurances sociales ou encore de la prévoyance professionnelle. La CCT favorise également l'émergence d'un dialogue social garantissant un environnement professionnel stable, équitable et attractif. À ce titre, Fiedler a relancé en 2022 une commission du personnel pour relayer au plus haut niveau les préoccupations de ses équipes. À noter qu'un délégué syndical sera présent en son sein, à compter de 2026.

Le cadre de travail de Fiedler est régi par un Règlement d'entreprise qui traite de sécurité et de protection de la personnalité, tout en définissant les comportements attendus. Ce document est complété par le Manuel du collaborateur, établi en 2025, qui fixe les détails liés à l'organisation du travail. Celui-ci encadre notamment la flexibilisation des horaires instaurés en 2024 par la Direction ainsi que l'ouverture de l'entreprise au temps partiel depuis 2025 aux collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent. Il est prévu de diffuser ce manuel auprès des équipes dès 2026.

Avantages sociaux

En matière d'avantages sociaux, si elle prend en charge la totalité des primes pour l'assurance perte de gains en cas de maladie et qu'elle participe au-delà des exigences de la CCT à la prévoyance de ses employés, l'entreprise garantit également l'accompagnement de ses collaboratrices et collaborateurs lorsque ceux-ci rencontrent des situations sensibles.



Culture d'entreprise

Pour favoriser les liens entre les équipes et le sentiment d'appartenance, Fiedler organise chaque année divers événements, dont le traditionnel Noël des enfants et le Noël des collaboratrices et collaborateurs. La Commission du personnel (CoPe) propose également un repas convivial avant la fermeture estivale de l'entreprise. Le dialogue interne constitue également un élément important de la vie de l'entreprise. Plusieurs collaborateurs s'investissent personnellement auprès de la Commission du personnel, afin de maintenir un espace d'échange ouvert entre la Direction et les équipes. Cette démarche permet de faire remonter des idées et des propositions d'amélioration, dont certaines sont ensuite concrètement mises en œuvre au sein de l'entreprise. Afin de rassembler les membres de son personnel autour d'activités partagées, Fiedler invite chaque année ses collaboratrices et collaborateurs à prendre part à des activités de *walking*, dont le *walking* de la Course des Ponts en avril et celui de l'Escalade au mois de décembre.

Santé et sécurité

Fiedler a pour objectif de préserver la santé et l'intégrité corporelle et morale de ses collaboratrices et collaborateurs. Dans cette perspective, l'entreprise dispose d'une base documentaire complète qui centralise les consignes de sécurité, les procédures liées à l'utilisation des machines et des équipements,

les bonnes pratiques ergonomiques, les règles de manipulation des produits et substances chimiques, les mesures de prévention des accidents, ainsi que les protocoles d'urgence et de premiers secours. Un Manuel santé et sécurité au travail présentant les comportements à adopter en cas d'incendie, d'évacuation ou encore de cybersécurité est également distribué à l'ensemble du personnel. Cette documentation s'accompagne d'actions régulières de contrôle, d'audit, mais aussi de sensibilisation et de formation, afin de promouvoir une culture de prévention et de responsabilité partagée au sein de l'entreprise.

Chaque nouvelle personne engagée reçoit une formation santé et sécurité au travail dès son entrée en fonction. Il existe par ailleurs trois groupes sécurité au sein de Fiedler (feu, évacuation et samaritains) dont les membres, recrutés au sein du personnel sur une base volontaire, sont invités à actualiser leur formation tous les deux ans. De plus, l'entreprise a nommé un coordinateur de sécurité, qui évalue et conseille le management sur les moyens à mettre en place. Ce dernier informe également la Direction de manière régulière sur la mise en œuvre de la politique de santé et sécurité au travail. Quant à la Direction, elle analyse chaque année les données statistiques sur les accidents et les maladies pour fixer des actions et des mesures d'amélioration. Dans ce cadre, on dénombre 1 accident professionnel et 19 incidents non professionnels en 2025.

Ergonomie

L'entreprise attache une attention particulière aux problématiques d'ergonomie, en particulier pour les postes dont la pénibilité est reconnue. Afin d'améliorer la situation dans ce domaine, elle a fait auditer l'ensemble des postes de travail au sein de sa structure (chaises, bureaux, établis, etc.) pour les adapter. Une formation « gestes et postures » sera proposée dès 2026.

Dans la même perspective, Fiedler participe tous les deux ans à l'achat de lunettes à hauteur de CHF 150.- pour celles et ceux qui en font la demande. L'entreprise propose également, sur une base régulière, des tests visuels gratuits à ses collaboratrices et collaborateurs. Un contrôle de ce type est prévu en 2026 pour les membres de l'équipe du contrôle esthétique final. Depuis 2010, l'entreprise a participé à l'achat de 295 paires de lunettes via la campagne d'ergonomie visuelle.

Harcèlement et mobbing

En matière de harcèlement ou de mobbing, Fiedler met tout en œuvre pour protéger les membres de son personnel contre ce type d'atteinte. L'entreprise dispose de directives claires et d'une procédure de protection de l'intégrité personnelle. Elle a, en outre, désigné une personne de confiance indépendante et externe – le 2^e Observatoire – disponible tout au long de l'année et intervenant tous les 3 ans au sein de l'entreprise pour sensibiliser les équipes à cette problématique et rappeler son rôle d'intermédiation. Un point de situation a lieu tous les ans avec la Direction.

Formation et développement des compétences

La transmission des savoir-faire et l'acquisition de nouvelles compétences font partie intégrante de la politique de formation de Fiedler. L'entreprise met l'accent sur les formations techniques, pour maintenir un haut degré de qualité dans sa production, mais aussi sur la polyvalence des collaboratrices et collaborateurs. En effet, l'un des enjeux de l'entreprise réside dans la gestion des commandes, lesquelles font traditionnellement face – dans le monde horloger – à d'importantes fluctuations. Savoir exercer plusieurs métiers au sein de l'entreprise permet ainsi d'absorber les évolutions du marché et d'éviter les périodes d'inactivité, tout en gagnant en efficacité et en performance. Par ailleurs, pour valoriser les différentes expertises existantes au sein de Fiedler, l'entreprise a élaboré en 2025 des fiches métiers.



Adaptation ergonomique

Des formations spécifiques destinées aux responsables d'équipe sont également données, afin de garantir l'application de bonnes pratiques managériales au sein de l'entreprise. En 2025, les cadres ont suivi différentes formations, notamment sur les attentes des nouvelles générations (Y et Z) ou encore sur la conduite des entretiens annuels, afin de mieux accompagner les collaboratrices et collaborateurs dans leur parcours professionnel et leurs possibilités d'évolution. Une formation sur la gestion du changement est, quant à elle, prévue en 2026. À noter que Fiedler développe également son caractère d'entreprise formatrice, puisqu'elle accueille à la rentrée 2026 son premier apprenti, engagé dans la filière micromécanique.



Chiffres clés

**168**

Nombre de collaboratrices et collaborateurs, soit 103 femmes et 65 hommes

**3**

Nombre d'employés temporaires

**47 ans**

Moyenne d'âge

**12,3 ans**

Moyenne d'ancienneté

**3,59 %**

Taux de rotation

**14**

Nationalités

**5'645**

Heures dédiées à la formation, dont 4'812 heures dédiées à la polyvalence

**20**

Accidents déclarés, dont 1 professionnel et 19 non professionnels

Diversité, égalité et inclusion

Au-delà des activités de support, il a toujours existé au sein de la production des métiers traditionnellement masculins – comme ceux liés à la mécanique – et d'autres, plutôt féminins. À titre d'exemple, l'entreprise compte un grand nombre d'opératrices. Malgré ce biais, on constate une certaine transformation grâce à l'offre d'évolution et aux formations internes, notamment celles dédiées à la polyvalence. Avec trois femmes régleuses sur machine et désormais un opérateur – un métier auquel s'intéresse un nombre croissant d'hommes –, la physionomie des ateliers commence à se modifier.

Au niveau de l'encadrement, les femmes sont bien représentées puisque 45 % d'entre elles occupent la fonction de responsable d'équipe (soit 6 sur 14). Quant à l'équipe de Direction, celle-ci comprend 2 femmes – dont la directrice générale – sur 6 membres. Globalement, les femmes demeurent majoritaires au sein de l'entreprise. En effet, elles représentent 61 % des effectifs de Fiedler.

Discrimination

Comme pour les problématiques de harcèlement, l'entreprise ne tolère aucune discrimination en son sein, que ce soit dans la conduite des activités ou à l'embauche. Dans ce cadre, tous les postes sont ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Dans le prolongement de sa politique anti-discrimination, Fiedler va participer en 2026 à une étude Cepec dédiée aux pratiques salariales dans le secteur de l'horlogerie.

Politique de dons

Fiedler contribue, à son échelle, à des initiatives à dimension sociale et solidaire. L'entreprise soutient également différentes structures engagées auprès des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap, parmi lesquelles l'Association des Schtroumpfs, Just for Smile, Terre des hommes ou encore la section genevoise de l'École suisse de ski, qui organise des journées de ski à 1 franc pour les enfants défavorisés. Fiedler fait aussi régulièrement appel à la Fondation PRO pour procéder au lavage de boîtes de conditionnement utilisées en production. En 2025, à l'occasion d'Octobre rose, l'entreprise a, en outre, invité ses collaboratrices et collaborateurs à faire des dons à la Fondation Otium – spécialisée dans le soutien de personnes touchées par le cancer – en s'engageant à doubler le montant collecté.



PILIER 4

Consciente des impacts environnementaux liés à ses activités, Fiedler agit pour réduire son empreinte écologique à travers une démarche d'amélioration continue. Cet engagement se traduit par une gestion rigoureuse de sa consommation d'eau, d'électricité et de chaleur, ainsi que par une optimisation constante de la gestion de ses déchets, notamment chimiques. Dans le même but, l'entreprise évalue régulièrement ses procédés de fabrication et ses infrastructures, afin d'identifier de nouvelles actions responsables. Au cœur de cette démarche, l'innovation joue un rôle central. Portée notamment par le Comité de direction, les responsables d'activité ainsi que le Bureau des Méthodes nouvellement créé, elle constitue un levier stratégique pour faire évoluer ses pratiques.

Bilan carbone

Afin de renforcer l'efficacité de ses opérations et d'identifier de nouvelles pistes de progression, Fiedler a procédé à une importante collecte de données en 2025, dans le but de réaliser un premier bilan carbone pour l'exercice 2024. Dans cette optique, et à des fins de comparabilité au fil du temps, elle a basé son calcul sur le Greenhouse Gas Protocol et la norme ISO 14064.

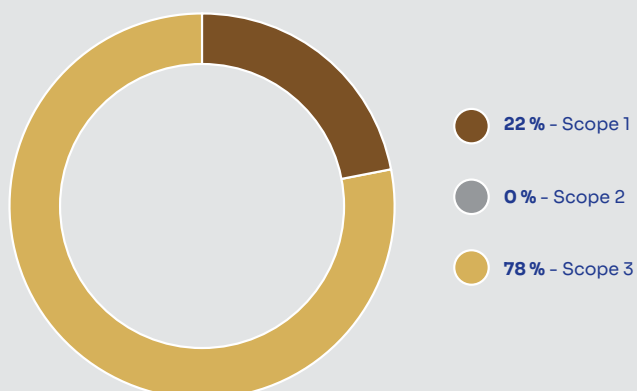
Selon les résultats obtenus, les émissions directes (scope 1) – notamment dues au chauffage au gaz, à la combustion d'énergies fossiles, aux véhicules d'entreprise et aux émissions fugitives de COV – représentent 22 % des émissions de Fiedler, soit 157 tCO₂. Les émissions associées à la consommation d'électricité (scope 2) restent, quant à elles, marginales : en 2024, elles s'élevaient à 0,1 %, soit 0,6 tCO₂. Sans surprise, l'essentiel de l'empreinte carbone de l'entreprise provient des émissions indirectes (scope 3) générées principalement par les biens et services achetés, ainsi que par la mobilité. Dans ce contexte, le scope 3 représente 78 % des émissions globales, soit 596,5 tCO₂. Au total, le bilan carbone de Fiedler s'élève, pour l'année 2024, à 755 tCO₂.

Parmi les catégories du scope 3 ayant le plus d'impact, les trajets pendulaires occupent, avec 276 tCO₂, le premier rang des émissions du bilan, soit 36,5 %. Afin de réduire cet impact, en particulier concernant les déplacements domicile-travail effectués par des véhicules thermiques privés, l'entreprise a engagé une réflexion globale sur les habitudes de mobilité de ses collaboratrices et collaborateurs en vue d'élaborer un plan de mobilité, dont la mise en œuvre est prévue à court terme.

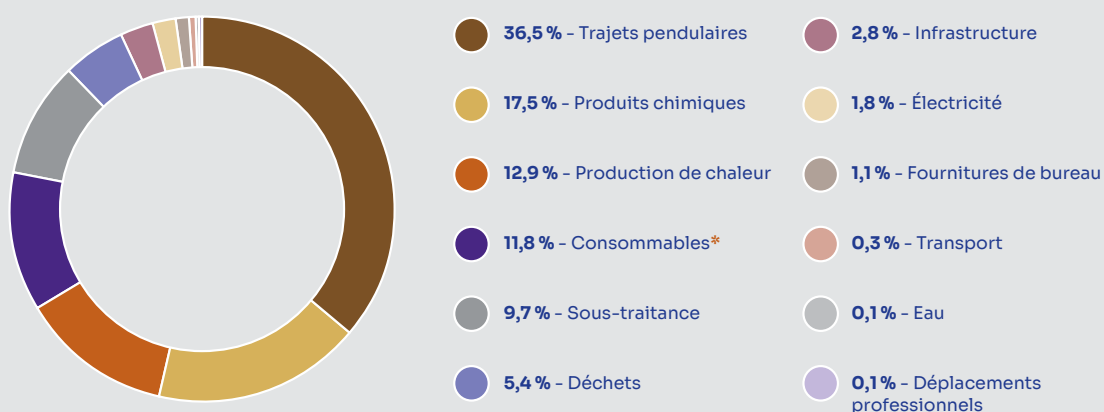


Répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Part des scopes dans le bilan carbone

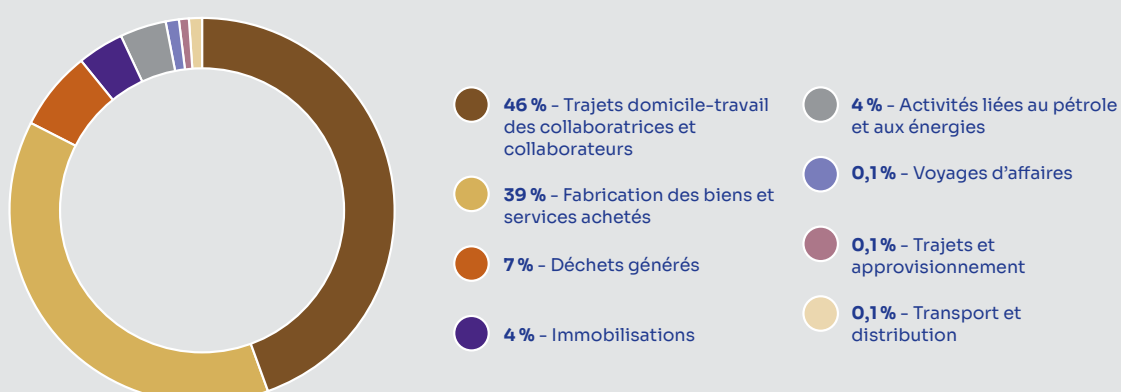


Répartition des catégories d'émissions



* La catégorie « consommables » comprend les matières suivantes : diamant synthétique, or, acier, laiton, carton recyclé, pigment luminescent et inox.

Part du scope 3 dans le bilan carbone





Autre impact majeur de l'entreprise, l'emploi des produits chimiques fait déjà l'objet d'engagements de la part de Fiedler, qui continue à chercher des substituts à base d'eau pour abaisser le total de 132 tCO₂ enregistrées en 2024, ce qui correspond à 17,5 % de l'impact global généré par l'entreprise en 2024.

Quant aux consommables, ceux-ci représentent plus de 11,8 % du bilan, soit 89,3 tCO₂. À noter que près des deux tiers des émissions proviennent de l'acquisition de diamant synthétique et que l'or représente la deuxième matière au niveau des émissions soit 25 % du bilan des consommables. Il est toutefois intéressant de noter que, si la part de l'or apparaît plus faible chez Fiedler que chez d'autres acteurs du secteur, cela s'explique par le fait que l'entreprise s'approvisionne principalement en or recyclé, soit le type d'or présentant l'empreinte carbone la moins élevée.

La production de chaleur entrant dans le scope 1, principalement assurée par la chaudière à gaz, constitue un poste d'émissions suivi de près par Fiedler. Elle représente 12,9 % de l'empreinte carbone de l'entreprise. Cette dernière possède toutefois sur ce thème plusieurs leviers d'action : non seulement à court terme, au niveau de l'efficacité énergétique de son bâtiment ; mais aussi à plus long terme, en prévoyant de faire évoluer son système de chauffage.

Produits chimiques

La chimie joue un rôle essentiel dans de nombreux processus industriels. Cette réalité ne doit toutefois pas empêcher les entreprises de changer leurs pratiques, en repensant certains procédés et/ou en réévaluant l'utilisation de substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Bien que le nombre de solvants entrant dans les procédés de fabrication de Fiedler soit peu élevé – l'entreprise utilise principalement de l'acétone, du méthanol et de la benzène –, la recherche de substituts n'en est pas moins importante pour réduire son impact environnemental et renforcer la sécurité des équipes. À titre d'exemple, les premières réflexions lancées il y a plus de dix ans pour remplacer l'acétone nécessaire au décollage des aiguilles par une solution aqueuse ont abouti en 2022 au lancement d'un vaste projet de substitution. Celui-ci a également fait l'objet d'un engagement auprès du programme Swiss Triple Impact dont l'objectif – réduire de 90 % l'emploi de l'acétone d'ici 2027 – a été atteint en 2024. À noter que, par souci de loyauté envers son fournisseur d'acétone, Fiedler s'est adressée à celui-ci pour codévelopper une solution de substitution. De la même manière, l'entreprise devrait pouvoir se passer totalement de méthanol d'ici 2026, en utilisant le même substitut que celui qui a permis l'élimination du perchloroéthylène. Des recherches sont également en cours pour tester une fontaine de dégraissage biologique, fonctionnant avec des enzymes, pour remplacer une partie de la benzène destinée à l'activité de dégraissage. La réflexion porte également sur d'autres produits de substitution.



L'ensemble de ces initiatives intègrent également la gestion des émissions de composés organiques volatils (COV) produites par la benzine, le méthanol et l'acétone. Dans cette perspective, Fiedler a mis en place plusieurs mesures visant à limiter leur utilisation et leur dispersion dans l'environnement de travail. Outre l'installation d'une armoire de sécurité dédiée au stockage de ces substances, l'entreprise s'est équipée de hottes de transvasement et de systèmes d'aspiration à la source, afin de réduire les émissions lors des manipulations.

Gestion de l'eau

Corollaire au projet de substitution de l'acétone, la consommation d'eau a augmenté de manière significative au sein de l'entreprise. Pour limiter ce transfert d'impact, Fiedler évalue différentes pistes de réduction. Dans cette optique, elle a mis en place des compteurs pour piloter et optimiser les équipements. En complément, des efforts de sensibilisation ont été entrepris. Un projet de cuve lessivielle en cascade a également été mis en place pour récupérer l'eau. L'objectif – qui fait également l'objet d'un engagement auprès du programme Swiss Triple Impact – est de limiter la hausse de la consommation à 40 % d'ici 2027 par rapport à la

consommation hebdomadaire moyenne enregistrée avant le changement de procédé, soit 155 m³. Même si, en 2025, la consommation hebdomadaire a atteint 143 m³ par semaine, l'objectif n'est pas encore atteint. En effet, cette baisse est davantage due à une année horlogère moins dynamique qu'à la mise en place de mesures correctives. Il s'agit donc de renforcer le suivi de la consommation et de poursuivre la mise en place d'actions de réduction ciblées pour maintenir une baisse sur la durée.

Chiffres clés



9'832 kg

Produits chimiques récupérés après utilisation



143 m³

Consommation d'eau générale hebdomadaire



652'689 kWh

Consommation totale d'électricité



Efficacité énergétique

Pour améliorer le confort des équipes tout en préparant l'avenir, Fiedler a agrandi son site de production entre 2018 et 2019, en le surélevant de deux étages. Si le doublement des surfaces de travail a occasionné une hausse inévitable de la consommation, notamment d'électricité et de chaleur, l'entreprise en a profité pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment sur différents points : remplacement de l'éclairage d'ancienne génération par de la technologie LED, programmation des lumières et des machines ainsi que sensibilisation sur l'économie d'énergie auprès des collaboratrices et collaborateurs. Des panneaux photovoltaïques ont également été installés en toiture permettant de produire 3 % de l'électricité consommée sur le site. Le reste de l'électricité est fourni par le distributeur local, dont le mix se compose à 40 % d'énergies solaire et hydraulique d'origine genevoise et à 60 % d'énergie hydraulique d'origine suisse. Le réseau thermique structurant en cours de développement à Genève pourrait également présenter, à terme, une solution de réduction pour l'entreprise.

Signataire en 2017 d'une Convention d'objectifs Cantonale conclue avec le canton de Genève, Fiedler monitorise au quotidien ses consommations

et se prépare à fixer de nouveaux objectifs pour la période 2027-2037. Dans le prolongement de cet engagement, l'entreprise collabore étroitement avec l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et assure un suivi régulier avec Enerplan – partenaire externe spécialisé dans la gestion énergétique des bâtiments –, pour faire de la veille technologique et pour déployer des projets d'amélioration comme, récemment, le programme de transformation du système de ventilation, lequel sera étalé sur trois ans.

Déchets

Même si ce thème doit encore faire l'objet d'améliorations en interne – notamment au niveau de la collecte des données pour optimiser le suivi et le pilotage –, le dispositif de récupération des déchets de base (carton/papier, fer-blanc, verre, PET, déchets verts) est aujourd'hui en place et s'appuie sur des filières de recyclage certifiées. Au niveau des métaux précieux, les déchets de production sont récupérés pour être revalorisés auprès des fournisseurs. Les produits chimiques sont également récupérés pour être retraités, notamment par le fournisseur qui participe à la recherche de substituts à moindre impact pour la santé et l'environnement.





Indicateurs de durabilité

Indicateurs	2024	2025
Informations générales		
Nom de l'organisation	Fiedler SA	
Nature de l'organisation et forme juridique	SA	
Localisation des sites détenus, loués ou gérés	Carouge, Genève	
Liste des certifications ou labels de durabilité obtenus par l'organisation	RJC, CoC, CoP / engagements STI	RJC, CoC, CoP / engagements STI
Pilier 1: Gouvernance et éthique des affaires		
Nombre de personnes dans le Conseil d'administration	4	4
Nombre de femmes dans l'organe de Direction	2	2
Nombre d'alertes via le dispositif d'alerte	0	0
Nombre de cas de corruption	0	0
Pilier 2: Chaîne d'approvisionnement responsable		
Part d'or recyclé (%)	99,9	99,9
Pilier 3: Responsabilité sociale		
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	174	168
Part de femmes dans les effectifs (%)	61	63
Nombre de responsables d'équipe	14	14
Nombre de femmes en tant que responsables d'équipe	6	6
Nombre d'employés par type de contrat	7 temporaires sur 174	3 temporaires sur 168
Nombre d'apprentis	0	0
Taux de rotation (%)	6,0	3,6
Taux d'absentéisme (%)	5,8	6,9
Total d'heures de formation données aux collaboratrices et collaborateurs (formation polyvalence)	Non suivi	4'812
Total d'heures de formation données aux collaboratrices et collaborateurs (hors formation polyvalence, avec ventilation par: Direction, responsable équipe, collaborateurs, régisseurs)	1'170 (Direction: 37, responsable équipe: 327, collaborateurs: 622, régisseurs: 184)	833 (Direction: 44, responsable équipe: 217, collaborateurs: 484, régisseurs: 88)
Moyenne d'ancienneté des collaboratrices et collaborateurs (en années)	11,5	12,2
Moyenne d'âge des collaboratrices et collaborateurs (en années)	46	47
Nombre de nationalités différentes	14	14
Nombre d'accidents professionnels	1	1
Nombre d'accidents non professionnels	13	19
Pilier 4: Responsabilité environnementale		
Consommation totale de produit chimique critique (kg)	21'386	20'562
Volume total de produits chimiques récupérés après utilisation (kg)	12'088	9'832
Pertes totales de produits chimiques lors de leur utilisation (kg)	9'298	10'730
Consommation d'eau générale hebdomadaire (m ³)	169	143
Total des émissions de CO ₂ émises (tonnes)	755	-
Émissions de gaz à effet de serre (GES) - scope 1 (tCO ₂)	157,9	-
Émissions de gaz à effet de serre (GES) - scope 2 (tCO ₂)	0,6	-
Émissions de gaz à effet de serre (GES) - scope 3 (tCO ₂)	596,8	-
Consommation totale d'électricité (kWh)	667'017	652'689
Part d'électricité renouvelable (%)	Solaire: 6,1 Hydraulique (GE): 35,7 Hydraulique (CH): 58,2	
Consommation totale de gaz (kWh)	454'807	379'427

Glossaire

Cepec

Organisme spécialisé dans l'analyse des rémunérations en Suisse, le Centre d'étude des projets économiques produit des enquêtes et des données de référence permettant de comparer les pratiques salariales, de gérer les augmentations et d'évaluer l'égalité salariale au sein des entreprises.

Chain of Custody (CoC)

Certification du RJC garantissant la traçabilité des matériaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les métaux précieux.

Code of Practices (CoP)

Certification du RJC couvrant notamment l'éthique des affaires, les droits humains, les conditions de travail, la gouvernance et la gestion environnementale.

Composés organiques volatils (COV)

Substances chimiques pouvant s'évaporer dans l'air, notamment issues de solvants comme l'acétone, le méthanol ou la benzine, avec des impacts possibles sur la santé et l'environnement.

Greenhouse Gas Protocol (GHG)

Référence internationale pour l'établissement du calcul des émissions de gaz à effet de serre (CO₂) d'une organisation. Dans ce modèle, la répartition des émissions se fait en trois catégories appelées « scope ».

Norme ISO 14064

Norme internationale qui encadre la quantification, la déclaration et la vérification des émissions de gaz à effet de serre. Elle est fortement liée au GHG Protocol, dont elle reprend la logique générale de comptabilité carbone : définir un périmètre, identifier les sources d'émissions, calculer les émissions et documenter les résultats.

Objectifs de développement durable (ODD)

Objectifs adoptés par les Nations unies pour répondre aux grands enjeux mondiaux, notamment sociaux, environnementaux et économiques.

OCDE (2016)

Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque : Troisième édition, Éditions OCDE, Paris.

REACH

Réglementation européenne encadrant l'enregistrement, l'évaluation et l'utilisation des substances chimiques afin de protéger la santé humaine et l'environnement.

Responsible Jewellery Council (RJC)

Organisation internationale qui établit des standards de pratiques responsables pour les entreprises de la bijouterie, de la joaillerie, de l'horlogerie et des métaux précieux.

Scopes 1, 2 et 3

Catégories utilisées dans le bilan carbone :

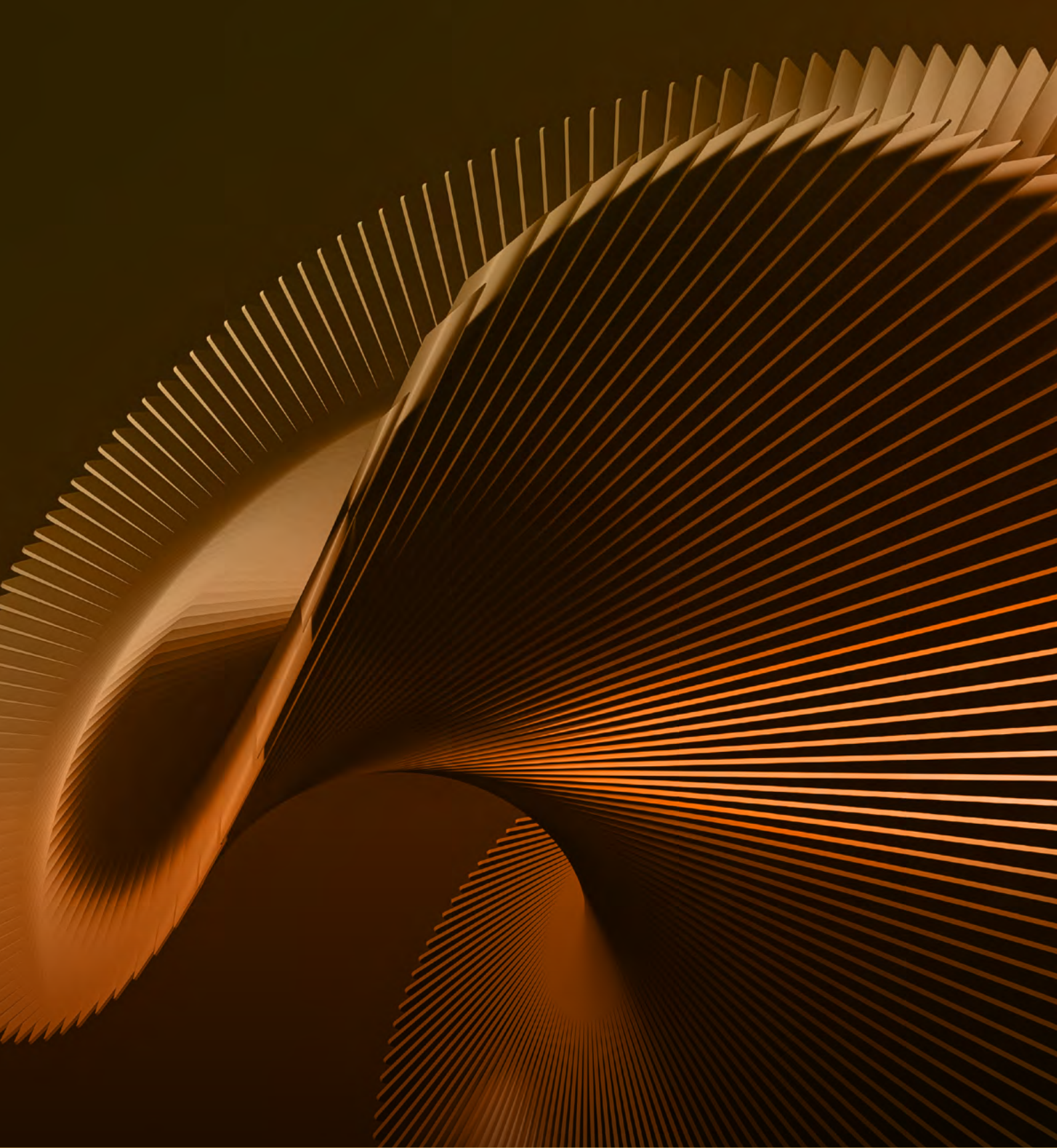
- Le scope 1 couvre les émissions directes
- Le scope 2, les émissions liées à l'énergie achetée
- Le scope 3, les autres émissions indirectes de la chaîne de valeur

Swiss Triple Impact (STI)

Programme de B Lab Switzerland accompagnant les entreprises suisses dans la définition d'engagements concrets en matière de durabilité, alignés sur les Objectifs de développement durable.

Traitement galvanique

Procédé de finition consistant à déposer une très fine couche de métal sur une pièce afin d'en modifier l'aspect, la couleur ou les propriétés de surface.



Fiedler

Fabrique d'aiguilles de montre

Fiedler SA
Route de Saint-Julien 11
1227 Carouge, Suisse

fiedler.ch